



**HAL**  
open science

## Conclusions de "La journée des professionnels"

C. Salvignol

► **To cite this version:**

C. Salvignol. Conclusions de "La journée des professionnels". Forêt Méditerranéenne, 2000, XXI (3), pp.468-470. <hal-03558368>

**HAL Id: hal-03558368**

**<https://hal.science/hal-03558368v1>**

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

En 1994, a été lancé le Plan "Bois-énergie et développement local" proposé par l'Etat aux Régions et aux Départements volontaires.

Notre région ne s'est manifestée qu'en 1996 à travers une Mission Régionale Bois-Energie. Tout restait à faire. Les obstacles majeurs au développement des chaufferies bois collectives étaient sans conteste le manque d'organisation d'une filière bois-énergie, et un déficit important d'information sur l'intérêt régional et local du bois-énergie.

Le premier travail de la Mission a été de rassembler toutes les informations utiles au sein d'un classeur de façon à le diffuser auprès des maîtres d'œuvre.

Après trois ans, quelques projets de taille modeste de chaufferies et de structure d'approvisionnement sont

apparus. Les difficultés sont nombreuses : coût de l'énergie fossile qui baisse, développement du réseau gaz, image passéiste et inconfortable du bois, trop faible implication des maîtres d'œuvre.

Pourtant la ressource bois existe : 3<sup>e</sup> région forestière en France avec un taux de boisement de 38%, 1<sup>ère</sup> région pour la production d'emballages légers en bois.

## 4. Pour développer la filière

Il serait fortement souhaitable qu'un projet significatif voie le jour de façon à permettre aux maîtres d'ouvrages potentiels de mieux se rendre compte,

d'avoir une référence. Par exemple, à Digne, où M. Bianco est maire, il existe un projet de chaufferies bois sur les services techniques d'une puissance de 600 KWh.

Passons aux actes, servons-nous de ce projet pour montrer à nos départements alpins que le bois non seulement avance, mais aussi ça marche !!

D'une façon plus globale, il serait fort bien venu que nos hommes politiques inscrivent enfin l'étude de faisabilité du bois-énergie pour les constructions publiques qu'ils financent, et les renouvellements de chaufferies, de manière systématique dans les cahiers des charges.

# Conclusions .....

*par Christian Salvignol*

### *Une question*

Comment faire très concrètement pour mettre en œuvre les ORF ? Les professionnels proposent une méthode et des actions.

### *Une méthode*

- Définir des plans moyen/long terme qui permettent de coordonner et donc d'optimiser les actions, et d'arriver à une vision pertinente et cohérente, avec pour effet l'amélioration de l'emploi.

- Concentrer les actions sur des zones cibles (plutôt que de disperser objectifs et moyens), et tenir ces actions dans la durée jusqu'à l'obtention des résultats visés.

- Privilégier la prise en compte de l'ensemble des préconisations par le biais des démarches interprofessionnelles.

- Renforcer l'investissement immatériel : recherche, vulgarisation, formation.

### *Des actions*

Voir tableau page suivante



La «Journée des professionnels» de Foresterranée'99

Photo J.B.

Objectifs	Objectifs quantifiés Provence-Alpes-Côte d'Azur	Objectifs quantifiés Languedoc	Moyens nécessaires
Effort de productivité au niveau de la gestion forestière	à préciser	à préciser	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Réduction des coûts de mobilisation	à préciser	à préciser	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Mise en marché supérieure de la forêt soumise, dans des conditions économiques compétitives	+20% par an commercialisés, d'abord majoritairement en Bois d'Industrie, évoluant vers plus de Bois d'œuvre	+20% par an commercialisés, d'abord majoritairement en Bois d'Industrie, évoluant vers plus de Bois d'œuvre Développement d'un projet spécifique "bois sectionnaux"	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Contractualisation avec la forêt soumise, et évolution de ses modes de mise en vente	30% des ventes du soumis sous forme contractualisée, assortie d'une planification	30% des ventes du soumis sous forme contractualisée, assortie d'une planification	Expression d'une volonté politique régionale
Mise en marché des nombreux boisements résineux privés actuellement hors gestion ou hors circuits commerciaux	+100.000 m <sup>3</sup> par an commercialisés en bois d'Industrie développement d'un projet spécifique "pin d'Alep"	+75.000 m <sup>3</sup> par an commercialisés en bois d'Industrie développement d'un projet spécifique "bois sectionnaux"	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Aide aux éclaircies déficitaires	à préciser	à préciser	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Renforcement de la politique de regroupement de la propriété forestière dispersée	à préciser	à préciser	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Abaisser le seuil des plans simples de gestion à 10 ha	à préciser	à préciser	à définir en fonction des objectifs quantifiés
Accès aux massifs actuellement inatteignables techniquement et/ou économiquement (essentiellement forêts communales)	30 à 50 km par an, répartis sur 5 zones-cibles ; cette action doit être combinée avec les points 4 et 5	20 à 30 km par an, répartis sur 3 ou 4 zones-cibles ; cette action doit être combinée avec les points 4 et 5	Maintien des financements à 80%, tant en forêt publique que privée.
Voirie communale et départementale cohérente avec les aménagements de dessertes en forêt	cf. ci-dessus	cf. ci-dessus	Plan routier permettant de financer et d'entretenir un réseau cohérent avec les sorties de bois : densification, renforcement, mise au gabarit, suppression des points noirs
Compétitivité de l'Exploitation forestière	10 à 15% de réduction du coût d'exploitation en 3 ans Financement des matériels d'occasion	10 à 15% de réduction du coût d'exploitation en 3 ans Financement des matériels d'occasion	Plan d'action découlant de mesures telles que celles présentées dans dossier Forestières La Rochette Financement de matériels, en particulier de matériels d'occasion Aide à l'installation d'entreprises en zones rurales
Démarche qualité dans l'exploitation	X journées de formation par an pour arriver à formation qualifiante complètement intégrée au bout de 5 ans	X journées de formation par an pour arriver à formation qualifiante complètement intégrée au bout de 5 ans	Financement des formations + indemnisation des journées
Mise en œuvre de la circulation 44/46 T des camions	100% d'arrêtés préfectoraux !	100% d'arrêtés préfectoraux !	Volonté politique de consolider la Filière
Valorisation des bois régionaux (sciages, création de parcs à bois, prescription pour la construction), nouvelles utilisations	à préciser	à préciser	Financement des investissements Accroissement de la mise en marché de grumes
Tissu de scieries et unités de déroulage valorisant le bois d'œuvre et délivrant des connexes	+30% par an du volume de bois d'œuvre transformé en Région financement de matériel d'occasion	+30% par an du volume de bois d'œuvre transformé en Région financement de matériel d'occasion	Financement des investissements Accroissement de la mise en marché de grumes
Synergie du Bois Énergie avec les autres utilisations	à préciser	à préciser	à définir en fonction des objectifs quantifiés

# Liste des participants

- Philippe ABRAM SO.FO.EST  
Daniel ANDRE Entrepreneur de travaux forestiers  
Marguerite ARAGON Syndicat des propriétaires Forestiers et Sylviculteurs des Alpes  
Patrice ARMAGNAC  
Joseph ARMANGUE Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées orientales  
Françoise ASTIER  
Guy BENOIT de COIGNAC Association Forêt Méditerranéenne  
Georges BERARD Syndicat des emballages légers bois  
Corinne BIANCHI SO.FO.EST  
Jacques BOUCOMONT Cabinet JBC  
Catherine BOURGEOIS Valor Conseil  
Jeannine BOURRELY  
Jean-Claude BOYRIE Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Languedoc-Roussillon  
Pascal BRON Société BRON  
Gérard BURGSTHALER Cellurhône  
Pierre CABA SEBSO  
Roger CANET SARL SODEXBOIS  
Kheira CANET SARL SODEX-BOIS  
Bernard CASSAGNE FORET RESOURCES MANAGEMENT  
Jean-Luc CASTELLE  
Dominique CHABAL Association de sauvegarde des forêts Varoises  
Germain COCCO Chambre syndicale des exploitants forestiers scieurs  
Denis COINON AFOCEL  
Frédéric CROISY ALPES BOIS ENERGIE  
Guillaume D'HANENS Coopérative Provence Forêt  
Marie Anne DE BRITO Office national des forêts des Bouches du Rhône  
Georges DE MAUPEOU Direction régionale de l'Office national des forêts LR  
Jacques DEDIEU Direction régionale de l'Office national des forêts  
Marina DESBARATS  
Patrice DEVALLOIS Centre Régional de la Propriété Forestière  
Luc DUBOIS Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Louis Michel DUHEN Centre régional de la propriété forestière PACA  
Bernard DUPUY CIRAD  
Claude DUVELLE  
Dominique EBE EBE BOIS SARL  
Antoine ELINEAU Cellurhône  
Richard EMEYRIAT SO.FO.EST  
Jean-Claude ENGELVIN Scierie ENGELVIN  
Jean-Pierre ETIENNE Fret SNCF Avignon  
Olivier FERREIRA Office national des forêts des Bouches-du-Rhône  
Alain GIANATI Exploitant forestier  
Robert GILLI  
Gilbert GLEIZE Union forestière Vignanaise  
Hélène GONDARD CEFE - CNRS  
Joël GOUBET Société de valorisation du Mélèze des Alpes  
Stéphane GRULOIS AFOCEL  
Bernard GUAY Centre régional de la propriété forestière PACA  
Alain GUIRAUD Centre régional de la propriété forestière Languedoc-Roussillon  
Nabila HAMZA Inventaire forestier national  
Jean-Paul ISOARDI  
René JOENNOZ Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Rhône-Alpes  
Jacqueline KOSSOW Propriétaire forestier  
Philippe LE PRINCE Centre forestier de la région PACA  
Jacques LEVERT Office national des forêts de Corse  
Hubert LIBOUREL Président du CRPF Languedoc-Roussillon  
Alain MACAIRE Office national des forêts 04  
Jean-Noël MARIEN AFOCEL  
Jean-Louis MARSANDE SO.FO.EST  
Paul MAURIN SO.FO.EST  
Fabrizio MAZZOBEL Forêt Plus  
Marc MONZIES Cellurhône  
Jean-Yves MUDRY Chambre de Commerce et d'industrie  
Nicolas NGUYEN THE AFOCEL  
Jean-Michel NINGRE Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Patrick OLLIVIER SO.FO.EST  
Bernard PHILIP Ets Philip Frères Tauren  
Noël RIFFAUD SO.FO.EST  
Alain RIPOLLES Société Coop. Sylviculture COSYLVA  
Patrice ROUGE Ramassage du bois du midi  
Christian SALVIGNOL Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Zuheir SHATER CEFE - CNRS  
Patrick TELL Exploitant forestier  
Norbert TRABAUD Chambre syndicale exploitants forestiers 83  
Christiane VEDRINES Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Languedoc-Roussillon  
Stéphane VIEBAN SEBSO  
Claudine VIGNERON Conseil régional Languedoc-Roussillon